

Commission Spectacle Vivant Professionnel

Vendredi 15 mai 2009 – Céret (66) - 11H30 - 16H30

Ordre du jour :

Personnes présentes :

Marc ANTHONY (vice-pdt du collectif des musiciens professionnels en musiques traditionnelles et membre commission variétés ADAMI), Guillaume BASSOMPIERRE (tourneur La Ragondin Tourneur), Sébastien BERTHET (chargé de diffusion Le Grand Barbichon prod et responsable de l'association de diffusion Viellux à Bourges), Céline BONAMOUR DU TARTRE (administrateur Front de libération de la mandoline et Cie Vaillant), Maïlis BONNECASE (Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles en Midi-Pyrénées), Karine CHIRON (chargée de prod Ventadis, Arles), Olivier DURIF (musicien, directeur du CRMTL), Jean-Sébastien ESNAULT (chargé de mission CMTRA et chargé de prod Athos), Liliane FORESTIER (comptabilité FAMDT), Jean-Michel FRAGEY (coordinateur collectif ça-l), Sylvain GIRAULT (chanteur, directeur du Nouveau Pavillon, vice-président de la FAMDT chargé du spectacle vivant professionnel), Jérôme HAMON (administrateur Mustradem), Lucie LEBRUN (chargée de prod, Cie Montanaro), Agnès LORH (administrateur Summerlied), Francis MARCANTEI (chanteur Tavagna, association Tavagna club, groupe de chant et festival), Nicolas MAYRAND (chargé de prod ANCT à Gannat, Allier), Marie PICARD (Rivatges, Nîmes, chargée de prod, formatrice danse).

Excusés :

Bertrand DUPONT (Ton All), Jean-Louis LE VALLEGANT (Compagnie Unicité), Natacha MEMETEAU (Cie 9 tribus), Stéphanie PINEAU-COULON (chargée de mission spectacle vivant professionnel FAMDT), Guillaume TAILLEBOURG (Rencontres de luthiers et maîtres sonneurs).

Nota :

En italique : extraits du projet « *FAMDT 2009-2014, un projet pour 5 ans* ».

1. Rappel du projet, des objectifs opérationnels définis dans le projet de la FAMDT 2009-2014 en matière de spectacle vivant professionnel.
--

Pour le développement du spectacle vivant professionnel :

Il s'agit de créer un véritable réseau professionnel des acteurs du spectacle vivant issus des musiques traditionnelles construit en écho, en interaction et en cohérence avec les pratiques en amateurs.

A - Coordonner et accompagner les acteurs du réseau sur le secteur

L'objectif est de mettre en réseau des artistes et des développeurs d'artistes (compagnies, ensembles musicaux, attachés de presse, tourneurs, managers) pour mettre en place des outils de mutualisation/solidarité au niveau national, et pour porter par le biais de la FAMDT, des revendications au niveau des collectivités.

Pistes évoquées :

1) Evaluer la présence politique des acteurs du réseau FAMDT :

- dans les sociétés civiles
- dans les commissions d'attribution des aides publiques (CG, CR, DRAC).

Dresser un état des relations existantes avec le réseau.

Informé des premiers contacts pris dans ce domaine.

2) Aider à la structuration du secteur professionnel à l'échelon régional :

Dresser un état des outils régionaux d'aide à la création de compagnies, de collectifs, et de tous les outils locaux et régionaux de mutualisation.

3) Répondre aux besoins en formation :

- A la construction du sens, aux argumentaires et aux discours artistiques...
- Aux relations presse
- Aux financements du spectacle vivant en région, en partenariat avec la Plateforme des ARSV, Arts vivants et Territoires et l'Observatoire des politiques culturelles

4) Imaginer des outils de mutualisation à l'échelon national :

- partenariat privilégié avec une salle de spectacles dans Paris pour sortie de disque et/ou présentation de création
- offres préférentielles pour partenariats médias ?
- organiser des temps forts / marchés à l'échelle nationale pour aider à la diffusion des groupes, en partenariat avec les CG et CR.

B - Coordonner et renforcer les scènes de diffusion/création sur le secteur

Revendiquer au niveau national et régional l'idée de scènes de musiques traditionnelles conventionnées et labellisées, scènes englobant les deux dimensions : soutien à la création et diffusion.

Pistes évoquées :

1) Quelle forme de réseau pour les scènes ?

Objectifs : favoriser la mutualisation en matière de coproduction, d'initiative artistique, de rencontre entre les musiques traditionnelles en France, financement croisé des créations, organisation de tournées communes, de meilleure circulation au niveau national des oeuvres des artistes issus des MT en France.

2) Quelle stratégie de labellisation pour les scènes ?

« Interroger » les labels existants : SMAC / scène conventionnée / autre ?

Intégrer travaux Commission CSMA sur les lieux ?

C - Accélérer la (re)connaissance des MDT dans le réseau généraliste du SV

Redéfinir un temps fort médiatique d'impact national qui affirme l'idée de vitalité et de créativité artistique des artistes issus des musiques traditionnelles.

1) Nouvelles orientations de Planètes Musiques

Le nouveau projet et les nouvelles orientations Planètes Musiques 2010-2014 ont été validés au Conseil d'Administration d'avril 2010.

Principaux changements : mise en place d'une réelle direction artistique, recentrage sur

Nanterre, élargissement des critères de choix artistiques, augmentation des moyens.

Mise en place d'une stratégie nationale pour faire entrer les MDT dans le réseau des scènes généralistes : scènes nationales, théâtres de ville, centres culturels...

Pistes évoquées :

2) Etablir des liens et définir des stratégies adaptées et globales avec chaque réseau de diffusion :

Exemple autour du Réseau Chaînon Manquant :

- proposer une formation aux programmateurs adhérents du Chaînon sur les MDT,
- programmer des artistes MDT dans le cadre du Festival Chaînon de 2 groupes (prise en charge de cachets par la FAMDT + aide à la tournée de ces mêmes artistes sur la saison suivante)
- inciter les lieux FAMDT à adhérer aux maillons régionaux du Chaînon et à y jouer un rôle actif.

Autres réseaux à toucher : ONDA, JMF, ...

3) Organiser la présence collective du réseau FAMDT sur des manifestations professionnelles nationales

Babel Med – BIS : être présent à 3 niveaux : sur un stand, sur les tables rondes (ateliers, conférences...) et sur les scènes (show-case) – liens à établir avec Planètes Musiques ?

L'enjeu sur ses manifestations est triple :

- porter le discours,
- mettre en valeur le travail des acteurs,
- montrer artistiquement qui on est.

4) Construire, développer, porter du discours :

Les membres de la commission souhaitent aborder la question des discours, des propos artistiques. Le discours des artistes, le discours des programmateurs, le discours des représentants d'artistes.

Lister des personnes qui parlent bien, qui vendent bien notre histoire.

Lister aussi des thèmes ressources, des thèmes de table ronde qui détournent l'entrée (ex. Front de libération de la mandoline).

2. Echanges sur les orientations, les pistes de travail et le mode de fonctionnement de la commission (commission unique ou plusieurs groupes de travail ciblés ?).

JM Fragey :

Il existe une coordination d'agences et de développeurs « COM » Coordination Musicale Occitane (Micmac, Ca-I, Sirventes, Org & com, Trois-Quatre). Son objectif principal est d'être représentatif de la scène occitane, faire du lobbying auprès des 5 régions qu'on touche : prise d'espace pub, attaché de presse à Paris, place dans les salons en France, stand à l'Estivada de Rodez, travail de sensibilisation auprès des élus. On se heurte au manque d'habitudes de travail inter-régional des élus. On organise des journées de rencontre tous les deux mois en disant ce qui va, ce qui ne va pas. Cet échange est très précieux. On développe des logiques de filières. Selon Jean-Michel, la FAMDT peut être centralisateur de témoignages, d'expériences, donner une envergure nationale à ces réseaux inter-région, appuyer ces initiatives.

Agnès :

On retrouve la question des identités régionales. En Alsace : on ne peut pas être sur les mêmes logiques identitaires régionales.

Jérôme :

Attention au discours de repli identitaire ! Le travail d'accompagnement des artistes que mènent ces agences occitanes ne me semble pas différent de celui que d'autres peuvent mener dans d'autres régions de France. Il s'agit de promouvoir avant tout un travail artistique, une esthétique, et pas seulement une identité régionale. Il me semble intéressant de développer l'expérience de la coordination Musicale Occitane à un échelon national, et la FAMDT doit être un outil qui nous permette de mettre en place ce type de rencontres sur l'ensemble du territoire.

Céline :

Il est intéressant de donner une dimension « formation continue » et une dimension « rencontres informelles ». Les artistes sont moins isolés que les administrateurs et membres des compagnies, des collectifs. On est souvent la 5e roue du carrosse. A la FAMDT, il y a toujours un programme trop chargé, pas assez de temps pour parler entre nous, pour échanger de façon informelle.

Marc :

Ce qui peut être intéressant c'est de mettre en place des collaborations avec Zone Franche, trouver des synergies.

Sylvain

La FAMDT n'y est pas opposée. S'il y a des synergies à trouver, c'est très intéressant et il faut le faire.

Aujourd'hui, la balle est du côté de Zone Franche en ce qui concerne la place que Zone Franche va accorder à la FAMDT dans ses Etats Généraux, et cela, au regard de la place très (trop) importante que la FAMDT lui a accordée lors des Assises de novembre 2007.

Au-delà, il faut bien comprendre que les deux entités sont très distinctes :

- Sur le plan philosophique : Zone Franche est un « réseau international de professionnels regroupant des entreprises du spectacle et du disque dont l'objectif est de contribuer à l'essor des musiques du monde sur les marchés internationaux ». C'est clairement un rassemblement professionnel et marchand. D'ailleurs, le terme « Zone Franche » est très clairement d'inspiration libérale. La FAMDT est un rassemblement associatif, esthétique, politique et militant, dans lequel la dimension professionnelle a toute sa place. Les angles de vue sont différents.
- Sur le plan de la conception artistique : Zone Franche s'intéresse aux musiques de l'ailleurs, de l'exotisme, d'autrui. Un groupe de reggae africain est estampillé « musiques du monde » et relève de leur champ de compétences. La FAMDT a défini très clairement son champ de compétences et sa conception des musiques traditionnelles comme musiques populaires de tradition orale.
- Dans le domaine du spectacle vivant professionnel, la FAMDT se veut un outil de lobby et de reconnaissance pour favoriser la création et la diffusion des musiciens du territoire français travaillant à partir des musiques traditionnelles, que ces musiques soient issues des territoires français ou qu'elles soient issues des communautés immigrées, que ces musiciens soient français ou étrangers. Zone Franche se bat davantage sur la question de l'import des artistes étrangers en France, des visas...

Olivier :

Dans les commissions musicales actuelles à l'échelon régional, il est important d'être présent à côté de la Fédurok.

Jean-Michel :

L'atout de la FAMDT c'est la décentralisation, les régions, l'ancrage territorial, la dimension sociale et collective des communautés qu'elle représente.

Francis :

La France a des problèmes avec ses périphéries. Le label SMAC a été créé, notamment pour des raisons de lien social dans les banlieues. Aujourd'hui, en Corse, la SMAC n'existe plus car la compétence culturelle a été totalement transférée aux collectivités territoriales. Mais le problème est la mise en place de féodalité régionale. Le centre de MT est quasi-inexistant. C'est dans le tissage laborieux mais méticuleux avec les autres acteurs qui partagent nos valeurs, que l'on a des choses à faire. Articuler le micro-local avec un réseau très large.

Lucie :

La Compagnie Montanaro mutualise ses postes avec deux autres structures. Ex. : Lucie cherche des dates pour les autres structures. Le chargé de com des autres structures travaille pour la Compagnie Montanaro. Cette mutualisation est positive pour les interlocuteurs et enrichissante pour elle. Le domaine des MT a tout à gagner à s'ouvrir à d'autres musiques actuelles, d'autres modes de fonctionnement, d'autres professionnalismes.

Sébastien :

Je ne défends pas une identité régionale. Je défends les MT de France. Je soutiens l'idée de Jérôme de rencontres généralistes : partage d'expériences, formations, échanges informels.

Guillaume :

J'aime les rencontres que l'on peut faire à la FAMDT, échanger nos problématiques, nos difficultés.

Karine :

Sur Arles, il est difficile de se regrouper car il y a tellement de choses qui existent.

Jérôme :

Je défends l'idée d'une commission unique regroupant tous les maillons de la chaîne. A l'intérieur de cette commission, que les diffuseurs se regroupent ensemble sur des thématiques spécifiques, c'est très bien. Mais il faut que tout le monde puisse entendre la parole des autres, échanger sur la manière de travailler. Il ne faut pas qu'il y ait les diffuseurs dans un coin, les artistes dans un autre, et les développeurs dans un troisième.

Nicolas :

On essaye de développer un projet de diffusion / création à Gannat. Il est important d'avoir un temps commun d'échanges où les intérêts et problématiques de tous puissent s'entendre. Mais il faut aussi des temps de travail plus spécifiques. J'attends aussi d'un réseau qu'on se déplace sur place pour voir comment les gens travaillent.

Jean-Michel :

Chaque histoire est différente. J'attends de la FAMDT un travail de pression auprès des

instances nationales (élus, ministères, sociétés civiles, autres réseaux...). Une problématique, une thématique qui intéresse tous les acteurs nationaux. Des rencontres avec le Ministère, l'ARF, les sociétés civiles... Il ne faut pas formaliser les rencontres informelles, les temps d'échanges d'expérience. Le travail de la FAMDT c'est de montrer ceux qui distribuent les cartes en France. Il faut organiser des choses en amont ou autour d'événements déjà existants : ce qui s'est passé à Nanterre, mais puissance 10. Exister sur les salons à travers les tables rondes et des scènes (show case), en mettant en avant les acteurs, en montrant la parole des acteurs, les valeurs militantes, travailler le discours.

Guillaume :

Nous devons nous demander ce qu'on veut faire ensemble. Puis le faire ensemble et non pas attendre de l'équipe permanente de la FAMDT qu'elle se batte pour nous, qu'elle fasse tout le boulot. Il ne faut pas venir consommer à la FAMDT mais avoir une démarche active.

Marc :

Il existe des problématiques spécifiques aux artistes que le CPMT entend aborder. Mais il souhaite aussi s'investir dans cette réflexion autour du spectacle vivant professionnel à la FAMDT, faire entendre la voix des artistes.

Jean-Sébastien :

La réponse ne peut être que collective. Il faut une commission unique qui puisse se réunir trois fois par an, qui fixe les orientations et un calendrier de travail. Une sorte de plan quinquennal.

Olivier :

S'appuyer et s'adosser sur des événements déjà existant pour les journées pro à destination extérieure : les BIS, PM, l'AG de la FAMDT, pourquoi pas Babel Med.

Agnès :

Il faudrait mettre en place un forum sur le site Internet.

3. Structuration de la commission

Pour favoriser la mise en place des objectifs opérationnels concernant le Spectacle Vivant Professionnel contenus dans le projet 2009-2014 de la FAMDT, il est décidé de mettre en place une commission unique qui se réunira trois fois par an.

Pour la saison 2009-2010, la commission pourrait se réunir :

1- octobre à Paris

2- janvier à Nantes en amont des Biennales Internationales du Spectacle (BIS)

3- mai à l'occasion de l'assemblée générale de la FAMDT (lieu à définir)

Cette commission regroupera tous les acteurs présents à la réunion du 15 mai 2009, mais aussi :

- tous les membres de la FAMDT relevant du secteur : Le Chantier de Correns, Les Rencontres de Luthiers et Maîtres Sonneurs, UPCP-Métive, l'ADDA Scènes Croisées en Lozère, Ton All en centre-Bretagne, la MJC-CMT de Ris Orangis, Centre Rabelais, Cie du Rigodon, La Talvera, Coriandre, Les Brayauds, Menestrers Gascons, Naïde, Trad'Envie, UCPS, Maison de la musique de Nanterre et les futurs adhérents investis sur ce secteur.

- tous les acteurs du secteur qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche militante et solidaire.

Par ailleurs, la commission pourra décider d'autres temps de travail dans l'année qui pourraient être des journées professionnelles ouvertes au réseau, mais aussi et surtout sur l'extérieur.

Exemples : ARF, réseau de diffuseurs généralistes, réseau des musiques actuelles, etc. Il est important que ces temps soient des temps d'ouverture, de vent frais apportés par les expériences des professionnels voisins et partenaires.

4. Priorités

A échéance octobre 2009, c'est-à-dire pour la première réunion de la commission :

Créer un premier état des lieux permettant de savoir et repérer :

Mailing-list des structures, combien de structures professionnelles d'artistes, combien de dossiers aux sociétés civiles, lieux qui soutiennent la création, type de financements de la création, aires de diffusion, place dans les réseaux généralistes, chiffres d'affaires, emplois que cela représente, besoins en terme de fonctionnement (emplois, locaux, financements). Cet état des lieux sera mis en ligne sur le site de la FAMDT, enrichi par chaque membre de la commission.

Ce travail de veille sera animé par Stéphanie Pineau-Coulon.

A échéance des BIS, c'est-à-dire pour la deuxième réunion de la commission :

Les BIS sont l'occasion d'intégrer ces musiques dans les réseaux généralistes, de sensibiliser, de faire du forcing, de la pédagogie, du lobbying. Un dispositif en trois parties sera mis en place :

- Un atelier sur « La place du PCI et de l'économie sociale et solidaire dans les projets culturels ? L'exemple des musiques et danses traditionnelles ». Cela permettra de parler d'ancrage territorial fort. Les témoignages seront fondés sur les MT. (exemple : une parole d'artiste, une parole d'élu comme le maire de Correns et une parole de développeur comme Bertrand Dupont).
- Un stand mais fondé sur la diffusion de spectacles professionnels et non sur les aspects patrimoniaux
- Un concert au château des ducs de Bretagne (à 100m des BIS) en écho avec la programmation du Nouveau Pavillon.

A moyen terme :

Lister des personnes qui parlent bien, qui vendent bien notre histoire. Lister aussi des thèmes ressources, des thèmes de table ronde qui détournent l'entrée (ex. Front de libération de la mandoline).

Les membres de la commission souhaitent aborder la question des discours, des propos artistiques. Le discours des artistes, le discours des programmeurs, le discours des représentants d'artistes.

Sylvain Girault, 5 juin 2009